



Rentrée scolaire 2021-2022 dans les collèges vaclusiens

**On se retrouve,
on se connecte !**



www.vaucluse.fr

DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

Edito	p3
L'essentiel de la rentrée	p4 & p5
Carte des collèves	p6
Un nouveau protocole sanitaire	p7
Une rentrée très connectée	p8 & p9
Des collèges bien entretenus	p10 à p13
Des actions éducatives, citoyennes et culturelles portées par le Département	p14 & p15



Dominique SANTONI
Présidente du Conseil
départemental de Vaucluse



**Christelle JABLONSKI-
CASTANIER**
Vice-présidente du
Conseil départemental
Présidente de la
Commission Sport - Vie
associative - Collèges

Cette rentrée 2021 a une saveur particulière. Pas tout à fait une rentrée « normale », elle se déroulera dans le respect de contraintes sanitaires auxquelles nous sommes désormais habitués. Nous appliquerons donc, dès la rentrée, un protocole sanitaire mis en place par l'Education Nationale et décliné en 4 niveaux. Quoi qu'il en soit, nos 30 000 collégiens vont retrouver les bancs de l'école dès demain et tout le monde est prêt, équipes pédagogiques comme équipes techniques du Département, pour accueillir nos jeunes dans les meilleures conditions possibles.

Les élèves de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté de Vallis Aeria vont d'ailleurs découvrir, à l'occasion de cette rentrée 2021, des locaux entièrement réhabilités par le Conseil départemental de Vaucluse. Des travaux à venir sont déjà programmés dans d'autres établissements vaclusiens afin d'offrir à tous nos collégiens ainsi qu'aux équipes pédagogiques et techniques des conditions de travail optimales.

Outre les actions culturelles et civiques, autour de la lecture, de la danse ou des ateliers nature, nous poursuivrons également cette année le dispositif de budget participatif, qui nous permet de financer des projets imaginés par les collégiens eux-mêmes.

2021 sera avant tout « une rentrée connectée ». En effet, dès le 20 septembre, nous allons distribuer 14 000 ordinateurs portables à tous les élèves de sixième et tous les collégiens scolarisés en REP. Loin de remplacer les méthodes d'apprentissage traditionnelles, cet ordinateur portable est néanmoins un véritable outil qui permettra d'assurer la continuité pédagogique en cas de nécessité. Mais c'est également un moyen de lutter contre la fracture numérique tout en incitant à une utilisation plus raisonnée du papier.

Plus que jamais, en cette rentrée 2021, le Département de Vaucluse est mobilisé pour offrir à nos collégiens les moyens de construire le monde de demain.

L'essentiel de la rentrée

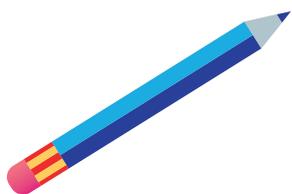
41

collèges publics



13

collèges privés



30 000

collégiens

dont 24 000 dans l'enseignement public, 6 000 dans le secteur privé conventionné



2 197

enseignants

dans l'enseignement public et privé

13 419 240

euros



c'est le budget de fonctionnement consacré aux collèges par le Conseil départemental

26 263 524

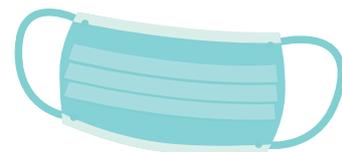
euros

d'investissements dont 6 310 000 euros pour les PC hybrides mis à disposition des collégiens et 15 591 624 euros pour les travaux dans les établissements

130 000

masques jetables

pour les agents du Département (4 par jour pour le premier trimestre)



Les missions essentielles du Département

Sectorisation, gestion des bâtiments, gestion du mobilier et du matériel informatique, accueil des élèves en situation de handicap, gestion des agents en charge de l'accueil/l'entretien/restauration scolaire/maintenance, développement d'actions éducatives et de soutien des projets.

3 gros chantiers en cours ou en phase de livraison

Rénovation de la SEGPA du **collège Vallis Aeria à Valréas** livrée en cette rentrée. Réhabilitation et construction d'un nouveau bâtiment au **collège Pays des Sorgues au Thor** qui s'achève actuellement. Restructuration du **collège Voltaire à Sorgues** débutée l'an passé et qui aboutira fin 2022.

3 gros chantiers à venir

Rénovation du **collège Saint-Exupéry, à Bédarrides**, à partir de cet automne et pour deux années. Rénovation du **collège Lou Vignarès, à Vedène**, pour un chantier de deux ans qui débutera début 2022. La **cité scolaire mixte (collège-lycée) Charles de Gaulle, à Apt**, fera l'objet d'une rénovation sur trois ans à partir des vacances de Pâques 2022.

14 000 ordinateurs portables

seront mis à disposition de tous les élèves de sixième et de tous les collégiens scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) dès cette rentrée. L'an prochain, ce sera au tour des nouveaux élèves de sixième de recevoir ce précieux outil numérique, et ainsi de suite lors des rentrées suivantes. En 2024, tous les niveaux seront équipés. Tous les enseignants sont eux équipés dès à présent.



187 projets réalisés ou en cours de réalisation

dans le cadre du dispositif des budgets participatifs mis en place en 2019. Les 54 établissements publics et privés y ont participé. Ce sont près de 1,6 millions d'euros d'aides financières alloués par le Département pour permettre à des projets proposés par les collégiens eux-mêmes de voir le jour.



Les collèges en Vaucluse

41 collèges publics

- **Apt**
 - 1 Collège Charles de Gaulle
- **Avignon**
 - 2 Collège Jean Brunet
 - 3 Collège Anselme Mathieu
 - 4 Collège Frédéric Mistral
 - 5 Collège Gérard Philipe
 - 6 Collège Alphonse Tavan
 - 7 Collège Joseph Roumanille
 - 8 Collège Joseph Vernet
 - 9 Collège Joseph Viala
- **Bédarrides**
 - 10 Collège Saint-Exupéry
- **Bollène**
 - 11 Collège Henri Boudon
 - 12 Collège Paul Eluard
- **Cabrières d'Avignon**
 - 13 Collège Vallée du Calavon
- **Cadenet**
 - 14 Collège Le Luberon
- **Carpentras**
 - 15 Collège Alphonse Daudet
 - 16 Collège Jean-Henri Fabre
 - 17 Collège François Raspail
- **Cavaillon**
 - 18 Collège Paul Gauthier
 - 19 Collège Clovis Hugues
 - 20 Collège Rosa Parks
- **Isle-sur-la-Sorgue**
 - 21 Collège Jean Bouin
 - 22 Collège Jean Garcin
- **Mazan**
 - 23 Collège André Malraux
- **Monteux**
 - 24 Collège Alphonse Silve
- **Morières-les-Avignon**
 - 25 Collège Anne Frank
- **Orange**
 - 26 Collège Arausio
 - 27 Collège Jean Giono
 - 28 Collège Barbara Hendricks
- **Pernes-les-Fontaines**
 - 29 Collège Charles Doche
- **Pertuis**
 - 30 Collège Marie Mauron
 - 31 Collège Marcel Pagnol

- **Le Pontet**
 - 32 Collège Jules Verne
- **Sainte-Cécile-les-Vignes**
 - 33 Collège Victor Schoelcher
- **Sault**
 - 34 Collège du Pays de Sault
- **Sorgues**
 - 35 Collège Denis Diderot
 - 36 Collège Voltaire
- **Le Thor**
 - 37 Collège du Pays des Sorgues
- **La Tour d'Aigues**
 - 38 Collège Albert Camus
- **Vaison-la-Romaine**
 - 39 Collège Joseph d'Arbaud
- **Valréas**
 - 40 Collège Vallis Aeria
- **Vedène**
 - 41 Collège Lou Vignarès

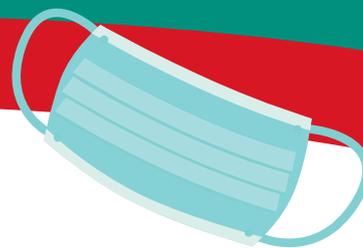
et 13 collèges privés

- **Apt**
 - 42 Collège Jeanne d'Arc
- **Avignon**
 - 43 Collège Champfleury
 - 44 Collège Saint-Jean-Baptiste de la Salle
 - 45 Collège Saint-J.B. de la Salle Site Montalembert
 - 46 Collège Saint-Michel
- **Carpentras**
 - 47 Collège Marie Pila centre
 - 48 Collège Marie Pila aqueduc
- **Cavaillon**
 - 49 Collège La Salle Saint-Charles
- **Monteux**
 - 50 Collège Notre-Dame du Bon accueil
- **Orange**
 - 51 Collège Saint-Louis
- **Sorgues**
 - 52 Collège Marie Rivier
- **La Tour d'Aigues**
 - 53 Collège Notre-Dame
- **Valréas**
 - 54 Collège Saint-Gabriel





Un nouveau protocole sanitaire



Un dispositif gradué et adapté à chaque situation

L'Éducation Nationale a mis en place un nouveau protocole sanitaire basé sur les recommandations émises par le Conseil scientifique et le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Le Département, en charge de la gestion des collèges, met tout en oeuvre pour faire appliquer ces mesures et ainsi permettre la poursuite des cours en présentiel. Un principe de base sera appliqué dès ce mois de septembre avec quatre niveaux d'alerte qui conditionnent des recommandations précises et graduées.

	Niveau 1 Niveau vert	Niveau 2 Niveau jaune	Niveau 3 Niveau orange	Niveau 4 Niveau rouge
Accueil	Cours en présentiel	Cours en présentiel	Cours en présentiel	Pour les 4e et 3e, présentiel par groupe, limitation des effectifs à 50%
Mesures	Port du masque obligatoire en intérieur. Aération et lavage des mains renforcés. Désinfection des locaux utilisés une fois par jour. Limitation des regroupements importants	Port du masque obligatoire en intérieur. Aération et lavage des mains renforcés. Désinfection plusieurs fois par jour et du réfectoire après chaque service. Limitation du brassage des élèves par niveau obligatoire	Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur. Aération et lavage des mains renforcés. Désinfection plusieurs fois par jour et après chaque repas. Limitation du brassage des élèves par niveau obligatoire	Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur. Aération et lavage des mains renforcés. Désinfection plusieurs fois par jour et après chaque repas. Limitation des brassages par niveau obligatoire
Activités sportives	Aucune restriction	Autorisées à l'extérieur, pas de sports de contact et distanciation adaptée en intérieur	Autorisées à l'extérieur, sports possibles avec masque et distanciation de 2 mètres en intérieur	Uniquement en extérieur et avec une distanciation de 2 mètres
Si élève(s) détecté(s) positif(s) au virus	Cours à distance pendant 7 jours pour les cas contact non-vaccinés Les élèves cas contact vaccinés restent en cours			

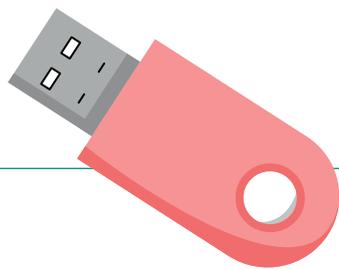
130 000 masques jetables ont été commandés pour les agents du Département : quatre par jour et par agent, pour une durée courant jusqu'aux vacances de Noël.

Une rentrée très connectée

■ Un ordinateur pour chaque collégien, c'est parti !

14 000 ordinateurs portables seront mis à disposition de tous les élèves de sixième et de tous les collégiens scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) dès cette rentrée. L'an prochain, ce sera au tour des nouveaux élèves de sixième de recevoir ce précieux outil numérique, et ainsi de suite lors des rentrées suivantes. En 2024, tous les niveaux seront équipés. Tous les enseignants sont eux équipés dès à présent du même ordinateur hybride, pouvant s'utiliser de manière traditionnelle, avec un clavier, ou en mode tactile.

En parallèle, **tous les collèges publics bénéficieront, dès septembre, d'une connexion internet supplémentaire**, avec la mise en place de bornes wifi par le Département.



Le Contexte

26 M€, le montant du troisième Schéma Numérique du Conseil départemental : voté lors de l'assemblée départementale du 11 décembre 2020, il s'inscrit dans la continuité du déploiement progressif du Très Haut Débit (THD), du renouvellement de l'équipement informatique des 54 établissements, de la modernisation et de la maintenance de leurs réseaux informatiques.



■ Le numérique entre au collège

Le numérique est aujourd'hui **très présent** dans tous les aspects de nos vies. Il facilite les démarches, donne accès à la culture et au savoir, rapproche les familles éloignées, aide à s'orienter et à se soigner, **permet de travailler et d'étudier**. Cette tendance s'est accélérée récemment avec la crise sanitaire. Dès lors, il est un **outil indispensable** pour assurer **la continuité pédagogique et lutter contre la fracture numérique**, tout particulièrement au sein du collège.

■ Un outil de travail au service de l'apprentissage des collégiens

Le numérique ouvre à **une nouvelle approche pédagogique** avec un accès à des **contenus très riches** (vidéo, audio,...) et **un partage transversal des apprentissages**. Cette nouvelle façon d'apprendre et de communiquer est interactive, ludique et suscite la curiosité.

■ Un ordinateur portable individuel... pourquoi ?

L'ordinateur neuf remis aux enfants par le Conseil départemental pour toute leur scolarité au collège est un PC performant dit hybride, c'est-à-dire qu'il peut s'utiliser de **façon traditionnelle** mais aussi **en mode tactile**, et ce afin de pouvoir répondre à de **multiples utilisations**. Il peut se transporter partout, en mode nomade, tout en évitant le gaspillage du papier.

L'ordinateur personnel garantit un **enseignement personnalisé, adapté aux besoins de chacun**. L'élève peut donc **travailler à son rythme**, en lien avec la communauté éducative, avec des exercices et des apprentissages adaptés. Sur écran, il peut faire et défaire autant de fois que nécessaire.

■ Pour quel usage ?

En classe, au CDI, en permanence ou à la maison : pour faire ses devoirs ou des exercices en ligne, consulter le nouvel Espace Numérique de Travail, faire des recherches sur Internet, consulter des manuels scolaires et livres numériques, travailler en groupe, prendre des notes...

■ L'usage d'un ordinateur portable, s'il a de nombreux avantages, doit être encadré

Il nécessite une surveillance au collège, sous la responsabilité de la communauté éducative, mais aussi en dehors du temps scolaire sous le contrôle des familles ou représentants légaux, qui pourront, s'ils le souhaitent, installer un contrôle parental.

■ Une mise en place simple en 2 étapes, de mi-septembre à mi-octobre 2021

Le collège adressera aux familles une convention de mise à disposition de l'ordinateur individuel avec les modalités d'utilisation, de sécurité et de responsabilité. Cette convention est signée par : le Président du Conseil départemental, le chef d'établissement du collège, l'élève et les parents.

Une fois la convention signée par toutes les parties, sont distribués à chaque collégien et enseignant : le PC hybride 11.6 pouces (le même pour tous), un chargeur, une souris, une housse, une licence Windows 10 Éducation.

Dans le même temps, les élèves sont informés sur l'environnement numérique, le fonctionnement (capacité de stockage, sécurité, accompagnement...) et les règles d'usage de leur ordinateur.

Ce dispositif bénéficie d'une subvention du Fond Social européen (FSE) d'un montant de 1,3 million d'euros pour l'équipement des élèves suivant leur scolarité dans les collèges situés en Zone de Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). En parallèle, le Département a également déposé un dossier de demande de subvention auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Un espace numérique de travail

L'Espace Numérique de Travail est une plateforme en ligne commune aux élèves, familles, enseignants et personnels qui offre à tous la possibilité de travailler ensemble et communiquer à distance.

Via un mot de passe, il donne un accès direct et facile à l'ensemble des ressources et des téléservices de l'Éducation Nationale qui concernent les enfants (y compris Pronote) : agenda, emploi du temps, cahier de texte, absences, cours, contrôles, bulletins, ressources pédagogiques, orientation scolaire.

Il permet également d'entrer en contact avec un professeur ou l'administration (vie scolaire par exemple), signaler une difficulté, ou prendre connaissance des menus de la cantine.

Des collèges bien entretenus

■ Du neuf dans les collèges



Le Département poursuit l'entretien et la réhabilitation des collèges publics.

■ **Au collège Vallis Aeria, à Valréas**, les élèves de la Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) vont découvrir, à l'occasion de la rentrée, des locaux entièrement rénovés.

Ces travaux, qui se sont terminés à la fin de l'été, ont constitué la dernière étape de la réhabilitation complète de cet établissement construit en 1984. Autant dire que la rentrée va se dérouler dans des conditions optimales pour la quarantaine de collégiens de la SEGPA des deux filières : Habitat et Hygiène Alimentation Service.

Coût de l'opération : 402 000€, financés par le Département. Désormais, l'ensemble des élèves du collège de l'Enclave des papes (530 élèves) étudie dans un établissement qui a connu, en l'espace de quatre ans, une véritable cure de jouvence avec la rénovation de la cour, du rez-de-chaussée, du CDI et de la salle polyvalente, puis une extension sur la partie Ouest et des aménagements extérieurs (accès sécurisé pour piétons, deux roues et véhicules légers, création d'un arrêt de bus et de places pour personnes à mobilité réduite).

Ce chantier s'est distingué par l'utilisation de matériaux de qualité et d'équipements durables, notamment la pose d'un éclairage à LED à détecteurs de présence, sans oublier l'isolation du bâtiment.

Le montant total de l'opération est de 9,3 M€, financé en totalité par le Département (à l'exception de l'éclairage public et du mobilier urbain).

■ **Au Thor, les travaux au collège Pays des Sorgues** ont concerné à la fois la réhabilitation de l'établissement existant ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment. Point fort de ces aménagements qui se sont terminés fin août, la construction d'une demi-pension, marquant l'entrée de l'établissement grâce à la création d'un parvis sécurisé.

Quant au bâtiment existant, sa réhabilitation a permis d'agrandir l'infirmerie, tout en aménageant une salle polyvalente et une salle pour les enseignants.

L'opération, d'un montant de 6,3 M€, est financée par le Conseil départemental mais aussi par l'Etat, à hauteur de 30% via la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental (DSID).



■ Autre chantier d'envergure, **la restructuration partielle du collège Voltaire, à Sorgues**. L'opération a démarré lors de l'été 2020 pour une durée de vingt-six mois.

Mis en service en 1964, l'établissement a connu des problèmes d'isolation du fait, notamment, de l'état dégradé de ses façades. Le chantier améliorera l'organisation fonctionnelle du site. Vingt mois de travaux, selon un phasage précis, pour assurer la continuité pédagogique, sont nécessaires pour rénover l'établissement.

Le montant de cette opération s'élève à 5,2 M€, dont 1,28 M€ de participation de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Départemental (DSID).



Des futures rénovations déjà programmées

- **Au collège Saint-Exupéry de Bédarrides**, des travaux seront réalisés à compter du premier trimestre de l'année scolaire, pour une durée de 24 mois, afin d'améliorer le confort thermique et l'étanchéité. Cette rénovation concerne également le bâtiment principal avec la réalisation d'un Pôle Sciences et Technologies, l'entrée principale et les espaces d'accueil. De nouveaux sanitaires pour les élèves et l'aménagement du préau sont aussi prévus. **Le montant total du chantier est estimé à 6,6 M€**, dont 1 504 800€ financés par l'État dans le cadre du plan France Relance.



- **Au collège Lou Vignarès à Vedène**, les aménagements démarreront, eux, début 2022. Deux ans de travaux vont améliorer l'accueil des collégiens tout en réhabilitant l'établissement afin d'en faire un collège économe en énergie.

Autre enjeu : une meilleure organisation des déplacements, grâce à la création d'un hall d'accueil. D'autres aménagements vont dans ce sens : création d'une salle polyvalente de 150 places, d'un foyer des élèves et d'une salle informatique. Le temps du chantier, les élèves suivront leurs cours dans des installations provisoires. **Le coût de la réhabilitation est estimé à 12,24 M€** avec une participation de l'État de 535 529 €.



- **Au collège Charles de Gaulle à Apt**, les travaux qui débuteront durant les vacances scolaires de Pâques 2022, pour une durée de trois ans, ont pour objectif d'améliorer le confort mais aussi l'accueil des élèves et enseignants.

L'établissement bénéficiera d'une rénovation énergétique et thermique (isolation, régulation générale du chauffage), d'une amélioration du confort des publics (ventilation, protections solaires et dispositifs d'occultation). Les bâtiments seront restructurés avec le déplacement de services ou la création de nouveaux locaux mais également l'amélioration de la restauration ou de locaux techniques.

Au niveau des espaces extérieurs, un parvis sera créé, les cours et cheminements seront réhabilités comme les espaces sportifs ainsi que le parking de l'internat. Des adaptations techniques et réglementaires seront également réalisées à cette occasion.

Le montant total du chantier est estimé à 10,8 millions d'euros.



D'ici 2028, priorité à la rénovation des collèges

■ Mais aussi des travaux d'entretien finalisés cet été ou en cours

Rénovation des chaufferies dans quatre établissements (remplacement des chaudières, des armoires électriques, des pompes de circulation, et de la production d'eau chaude sanitaire) : pour les **collèges Calavon à Cabrières-d'Avignon, Barbara Hendricks à Orange, Joseph Vernet à Avignon** et **Denis Diderot à Sorgues**.

Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux **collèges Denis Diderot à Sorgues** et **Henri Boudon à Bollène** (création de rampes d'accès, etc).

Réaménagements de salles et de classes pour des raisons pédagogiques et pour améliorer le fonctionnement quotidien aux **collèges Pays de Sault à Sault** et **Paul Gauthier à Cavailon**.



Travaux divers dans plusieurs établissements dont le plus important chantier sera constitué par la réfection d'une partie de l'**étanchéité de la toiture** du **collège Barbara Hendricks à Orange** (jusqu'à fin septembre, près de 1 500 m² de toitures terrasses avec installation d'une nouvelle isolation thermique et d'un revêtement monocouche en bitume).

Plusieurs collèges ont vu cet été, ou verront très prochainement, certains de leurs **locaux repeints**.



Des actions éducatives, citoyennes et culturelles portées par le Département

■ Budgets participatifs, un soutien à la créativité



Le Département **accompagne financièrement les projets proposés par les collégiens eux-mêmes** par l'intermédiaire d'un dispositif de budgets participatifs.

Pour obtenir une aide, les projets doivent s'inscrire dans l'un des thèmes suivants : collège durable, collège numérique, collège sportif et artistique et collège agréable (cadre de vie).

Depuis 2019, malgré la crise sanitaire qui en a retardé certains, ce sont 187 projets de collèges privés et publics qui ont été portés, pour **un montant global de 1,6 M d'euros**.

Ces aides financières, d'un montant de 30 000 euros maximum par établissement, ont permis des réalisations bien concrètes : végétalisation de locaux ou installation de lampe LED à basse-consommation, achat de matériels sportifs ou de robots, installation d'un écran d'information ou de pouf pour un CDI, etc...

Le Département a d'ores et déjà décidé de poursuivre ce dispositif pour les trois ans à venir.

■ Actions culturelles et civiques, un budget de 200 000 euros par an

Chaque année, le Département organise **une nouvelle campagne d'inscriptions aux actions culturelles** et citoyennes qu'il propose aux établissements. Sous réserve des conditions sanitaires en cette période si particulière, celles-ci sont les suivantes :

■ Action lecture « Tous à la page »

Depuis trois ans, des **ateliers d'écriture**, animés par cinq associations vauclusiennes intervenant dans le domaine du livre et de la lecture, sont proposés à l'ensemble des collégiens.

Cette action, qui se déroule tout au long de l'année scolaire, rencontre un vif succès auprès des enseignants et des élèves, qui découvrent le plaisir de la lecture et de l'écriture.



■ « Danse au collège »

Composé d'extraits de ballets dansés par les élèves semi-professionnels du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Avignon, cette démarche pédagogique permet aux collégiens, de tous niveaux, d'**assister à un spectacle vivant**. A l'issue de la représentation, un temps est réservé aux échanges entre les élèves danseurs, les professeurs et les collégiens.

Dates prévues : 1^{er} et 3 février 2022, à l'auditorium Jean Moulin du Thor

■ « Collèges au concert »

Ce dispositif historique propose aux élèves, dans le cadre de l'enseignement de l'éducation musicale, de vivre **l'expérience d'un concert symphonique** donné par l'Orchestre Régional Avignon Provence et de préparer ce concert en amont. A l'issue de la représentation, un temps est réservé aux échanges avec les professionnels.

Projet 2021-2022 : Spectacle «Berlioz Trip Orchestra». En amont de la représentation, les collégiens pourront vivre une expérience interactive de découverte de la musique symphonique par le prisme du numérique.

Dates prévues : 31 mars et 1er avril 2022 à l'auditorium Jean Moulin du Thor

■ Chant choral dans les collèges avec les Chorégies d'Orange

Action de chant choral et de sensibilisation à l'art lyrique : **préparation et participation au spectacle «Pop the Opera»** par les chorales de collégiens.

Dates prévues : samedi 30 avril 2022 à l'auditorium Jean Moulin du Thor



■ « Escapades collégiennes »

Mise à disposition d'une enveloppe financière de 1 200 € par collège, pour la mise en oeuvre d'un ou de plusieurs projet(s) pédagogique(s) conduit(s) par un ou des enseignant(s), qui repose(nt) sur les interventions de structures et d'associations vauclusiennes au sein des établissements.

Cette action permet aux enseignants de diversifier leur offre pédagogique, avec la mise en place d'ateliers (théâtre, improvisation, slam, danse, sciences, découverte de la ville et des institutions, arts plastiques) et participe aussi au soutien des associations.

■ « Escapades nature »

Action de sensibilisation des élèves à la richesse du patrimoine naturel vauclusien par **l'exploration des Espaces Naturels Sensibles**. La mise en oeuvre de ce dispositif se fait en deux temps : l'intervention en classe d'un acteur associatif sur une thématique choisie par l'enseignant, puis déplacement sur le terrain.

Cette action est reconduite afin d'accompagner les projets menés par les professeurs de Science et Vie de la Terre, en partenariat avec des associations vauclusiennes (Semailles CPIE Pays de Vaucluse, France Nature Environnement Vaucluse, Université Populaire Ventoux-Le Naturoptère, la Maison Régionale de l'Eau, Semailles et Fredon PACA).

■ Classes ULIS au salon « Cheval Passion »

Journée spécifique organisée le 20 janvier 2022 à destination des élèves des classes d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : **organisation d'ateliers spécifiques** dédiés le matin et participation au spectacle équestre en après-midi.



Vos contacts presse :

Direction de la communication externe / Bureau presse

Fabrice BEAU - 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49

Valérie BRETHERNOUX- 04 90 16 11 21 - 06 79 42 61 90

presseCDV@vaucluse.fr



www.vaucluse.fr
f @departementdevaucluse

